



République du Sénégal

MINISTRE DE L'ECONOMIE
DU PLAN DE LA COOPERATION

OBSERVATOIRE NATIONAL DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE



RAPPORT DE LA REGION DE KAOLACK

Pour citer: CREG et DGPPE, 2020 " Rapport de la région de Kaolack"



Table des matières

Liste des tableaux	4
Liste des figures	4
Bibliographie	4
Sigles et abréviations	5
INTRODUCTION	6
I. CONTEXTE RÉGIONAL	7
a. Démographie (Dynamique, Structure, Répartition spatiale, Migration)	7
b. Capital Humain (Santé, Éducation)	8
c. Eau et assainissement (Eau, Assainissement)	13
d. Potentialités économiques (Agriculture, Elevage, Pêche, Tourisme)	14
e. Environnement	17
II. METHODOLOGIE	19
III. ANALYSE DES RESULTATS	21
a. La dépendance économique	21
b. La qualité du cadre de vie	23
c. Les dynamiques de pauvreté	24
d. Le développement humain étendu	24
e. Les réseaux et territoires	25
f. Synthèse et exploitation du DD dans la région	26
CONCLUSION	28

Liste des tableaux

Tableau 1 :	Résultats des CFEE en 2011 par département et par sexe	11
Tableau 2 :	Superficie, rendement et production des cultures 2011/2012	14
Tableau 3 :	Disponibilité céréalière en 2011/2012	15
Tableau 4 :	Estimation du cheptel en 2011	15
Tableau 5 :	Evolution des apports en tonne selon le département et en valeur commerciale estimée en millier de FCFA en 2010 et 2011	17
Tableau 6 :	Calcul de l'ICDE de la région de Kaolack	22

Liste des figures

Figure 1 :	Répartition de la population régionale par département en 2011	8
Figure 2 :	Situation des effectifs du cycle élémentaire en 2011	9
Figure 3 :	Situation des écoles élémentaires de la région en 2011	10
Figure 4 :	Situation des salles de classes dans l'élémentaire en 2011	10
Figure 5 :	Répartition du corps professoral en 2011	12
Figure 6 :	Evolution de l'armature en 2011	16
Figure 7 :	Profils moyens de consommation et du revenu du travail	21
Figure 8 :	Profils agrégés de consommation et du revenu du travail	22
Figure 9 :	Qualité du cadre de vie dans la région de Kaolack	23
Figure 10 :	Dynamique de pauvreté	24
Figure 11 :	Niveau de vie, Santé et Education dans la région de Kaolack	25
Figure 12 :	Réseaux et territoires dans la région de Kaolack	25
Tableau 13 :	Diagramme de porter de la région de Kaolack	26

BIBLIOGRAPHIE

Situation socio-économique de la région de Kaolack : 2011

Situation socio-économique de la région de Kaolack : 2012

Enquêtes /CREG

Sigles et abréviations

CI	Cours d'Initiation
MC	Maitre Contractuel
SES	Situation Economique et Sociale
VE	Volontaire de l'Education
BAC	Baccalauréat
BEP	Brevets d'Études Professionnelles
BFEM	Brevet de Fin d'Etudes Moyennes
C	Consommation
CAF	Centres d'Alphabétisation Formelle
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CASI	Commerce, Administration, Secrétariat, Informatique et comptabilité
CEAP	Certificat Élémentaire d'Aptitude Pédagogique
CETF	Centres d'Enseignement Technique Féminin
CFEE	Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
CREG	Consortium Régional de Recherche en Economie Générationnelle
CRETf	Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin
DALN	Direction de l'Alphabétisation et des Langues Nationales
DD	Dividende Démographique
DDMI	Demographic Dividend Monitoring Index
ECB	Ecole Communautaire de Base
FETHEKAO	Festival de Théâtre de Kaolack
I2S2D	Indice Synthétique de Suivi du Dividende Démographique
ICDE	Indicateur de Couverture de la Dépendance Economique
ICDE	Indice de Couverture de la Dépendance Economique
IDHE	Indice de Développement Humain Elargi
IQCV	Indicateur de la Qualité du Cadre de Vie
ISM	Institut Supérieur de Management
ISRT	Indicateur Synthétique des Réseaux et Territoires
ISSP	Indice Synthétique de Sortie de la Pauvreté
KC	Kaolack
LCD	Déficit du Cycle de Vie
NPNP	Non Pauvre vers Non Pauvre (Non Pauvreté Pure)
NPP	Non Pauvre vers Pauvre (Basculement dans la pauvreté)
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONDD	Observatoire National du Dividende Démographique
ONG	Organisation Non Gouvernemental
PC	Professeurs Contractuels
PDEF	Programme Décennal de l'Éducation et de la Formation
PEPAM	Programme Eau Potable et Assainissement pour le Millénaire
PERACOD	Programme pour la Promotion de l'Electrification Rurale et de l'Approvisionnement Durable en Combustibles Domestiques
PNP	Pauvre vers Non Pauvre (Sortie de pauvreté)
PP	Pauvreté Chronique
RNA	Régénération Naturelle Assistée
SDE	Société Des Eaux
SN	Sénégal
TBS	Taux Brut de Scolarisation
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture
VAC	Vacataire
YL	Revenu du Travail

INTRODUCTION

La prise de conscience de l'importance des dynamiques démographiques sur la croissance économique et le développement de nos pays en particulier, a conduit les Chefs d'États africains à élaborer et adopter une feuille de route en réponse à la décision de la Conférence de l'Union africaine sur le dividende démographique. C'est à ce titre qu'un Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD) a été mis en place au Sénégal pour assurer la veille informationnelle et la prise en compte des orientations et recommandations normatives en matière de production et de diffusion des données socio-économiques et démographiques. Ces données devront faciliter la compréhension et permettre de suivre les questions relatives au dividende démographique et aider à orienter les politiques sectorielles destinées à sa capture.

Le présent rapport régional sur le Dividende Démographique (DD) permet d'informer et d'orienter le choix des décideurs et porteurs de projets de développement à l'échelle régionale (Gouverneur, Parlementaires, Partenaires de développement, Société civile, et.) etc.

Il permet de manière plus spécifique de dépeindre le contexte socio-économique de l'économie de la région à travers un diagnostic sectoriel axé sur les piliers du Dividende Démographique : Démographie, Capital humain, Eau et assainissement, Potentialités économiques et Environnement. Le cœur du document portera sur l'analyse détaillée des résultats par dimensions susmentionnées ainsi qu'une synthèse permettant de ressortir le niveau d'exploitation ou de capture du Dividende démographique.



I. CONTEXTE REGIONAL

La région de Kaolack couvre une superficie de 5 357 km² soit 2,8% du territoire national. Elle se situe ainsi entre la zone sahélienne sud et la zone soudanienne nord. Elle se trouve au cœur du bassin arachidier, et est limitée au nord et à l'ouest par la région de Fatick, à l'est par la région de Kaffrine, au nord-est par la région de Diourbel et au sud par la République de Gambie.

De type soudano-sahélien, le climat de la région se caractérise par des températures moyennes élevées d'avril à juillet (15-18°C à 35-40° C), une saison sèche de novembre à juin/juillet (8 à 9 mois) et une courte saison des pluies (juin/juillet à octobre). Le relief de la région est globalement plat. Le réseau hydrographique est composé d'eaux de surface : le fleuve Saloum et les deux affluents du fleuve Gambie (Baobolong et Miniminyang Bolong) et des eaux souterraines. Elle présente trois types de sols: les sols tropicaux ferrugineux lessivés, les sols hydro morphes et les sols halomorphes. La végétation est très variée, comprenant une savane arbustive, au nord et une savane au faciès boisé, vers le sud et le sud-est. La faune est composée : d'animaux sauvages à plumes (terrestres et aquatiques) et à poils.



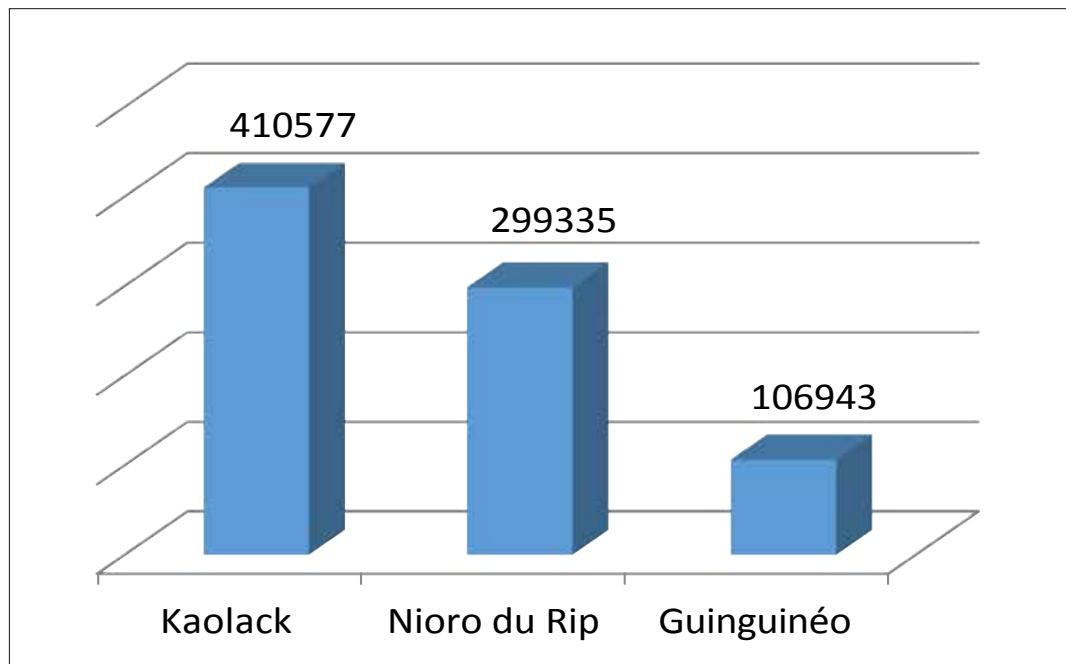
La zone éco-géographique se subdivise en deux sous – zones :

- La sous-zone du vieux bassin arachidier, couvrant les trois quarts (3/4) du département de Kaolack et le département de Guinguiné ;
- La sous - zone de polyculture, regroupant tout le département de Nioro du Rip et les parties méridionales du département de Kaolack. Plusieurs variétés y sont cultivées et constituent des zones de pâturages pour le bétail.

Au plan administratif, la région de Kaolack compte: 03 départements : Kaolack, Nioro du Rip et Guinguiné ; 08 arrondissements ; 7 communes : Kaolack, Kahone, Gandiaye, Ndooffane, Nioro du Rip, Guinguiné et Keur Madiabel et 28 communautés rurales en 2011 (bien avant l'acte III de la décentralisation). La région compte environ 1216 villages officiels; ainsi répartis : 546 pour le département de Nioro du Rip, 485 pour celui de Kaolack et 185 pour celui de Guinguiné.

a. Démographie (Dynamique, Structure, Répartition spatiale, Migration)

La population de la région de Kaolack est estimée en 2011 à 816 855 hts, avec une un effectif des femmes (51 %) qui dépasse légèrement celui des hommes (49%). Elle est inégalement répartie entre les départements. Le département de Kaolack, abritant le chef-lieu de la capitale devient le plus peuplé avec 50,3% de la population, suivi de Nioro du Rip (36,6%) et enfin le département Guinguiné avec 13,1%. Plus de la moitié de la population (68,3%) habitent en zone rurale contre 31,7 % en milieu urbain dont près de la moitié vivent dans la commune de Kaolack.

Figure 1 : Répartition de la population régionale par département en 2011

Source : SES 2011 de la région de Kaolack

Kaolack est la troisième région la plus petite, derrière Diourbel et Dakar. Ainsi, la densité de la région est estimée à 152 habitants /km². Le département de Kaolack connaît une très forte concentration de la population car plus de deux cent habitants vivent sur un rayon d'un kilomètre carré, contrairement aux autres départements qui font moins de 150 habitants /km².

La prédominance des femmes est plus importante dans le département de Kaolack (51,6%) et l'est moins dans celui de Guinguinéo avec 50,5%.

La structure par âge de la population de la région de Kaolack montre qu'elle est une population très jeune. Les moins de 21 ans représentent 61,2% de la population régionale alors que les personnes âgées de 60 ans et plus ne représentent que 5,2% de la population avec une prédominance des hommes (50,5%). Chez ces moins de 20 ans il y a presque égalité de genre avec 50,3% de filles contre 49,7% de garçons.

La pyramide des âges est caractérisée par une base très large qui contraste avec un sommet rétréci. Cette forme indique la jeunesse de la population régionale qui peut être expliquée par une fécondité élevée et une baisse de la mortalité infantile. On note par ailleurs une prédominance du sexe masculin par rapport au sexe féminin dans les groupes des moins de 20 ans. Cette tendance va se renverser en faveur du sexe féminin à partir du groupe d'âge 20-24 ans.

Le département de Kaolack qui représente 50,3% de la population régionale est composé de 3 arrondissements, de 9 Communautés rurales et de 4 communes. Ainsi, la commune de Kaolack constitue un poids démographique très important, représentant 47,2% de la population départementale et 87,5% de celle des communes. Pour le département de Guinguinéo, son poids démographique est relativement faible (13,1% de la population régionale). Il est composé de 2 arrondissements, de 8 communautés rurales et d'une seule commune qui représente 13,9% de la population départementale. Le département de Nioro du Rip qui représente 36,6% de la population régionale est composé de 3 arrondissements, de 11 Communautés rurales et de 2 communes.

b. Capital Humain (Santé, Éducation)

SANTÉ

Sur le plan sanitaire, la région de Kaolack compte 04 districts, répartis entre les départements de Nioro du Rip (01), Guinguinéo (01) et Kaolack (02). Elle dispose d'un hôpital régional (type 2), de 04 centres de santé et 78

postes de santé. Le secteur privé occupe une place non négligeable dans le dispositif sanitaire de la région avec 10 cabinets médicaux, 07 cliniques médicales, 04 dispensaires privés catholiques et 38 officines privées.

NB : Les indicateurs de l'année 2011 ne sont pas disponibles par contre ceux de 2012 ont été analysés ci-dessous. (Source : SES 2012 de la région de Kaolack)

Les femmes représentent 52,2% de la population régionale. Parmi celles-ci, plus de 46% sont en âge de procréer. Sur l'ensemble de toutes les femmes en âge de procréer, les 17% attendent une grossesse en 2012.

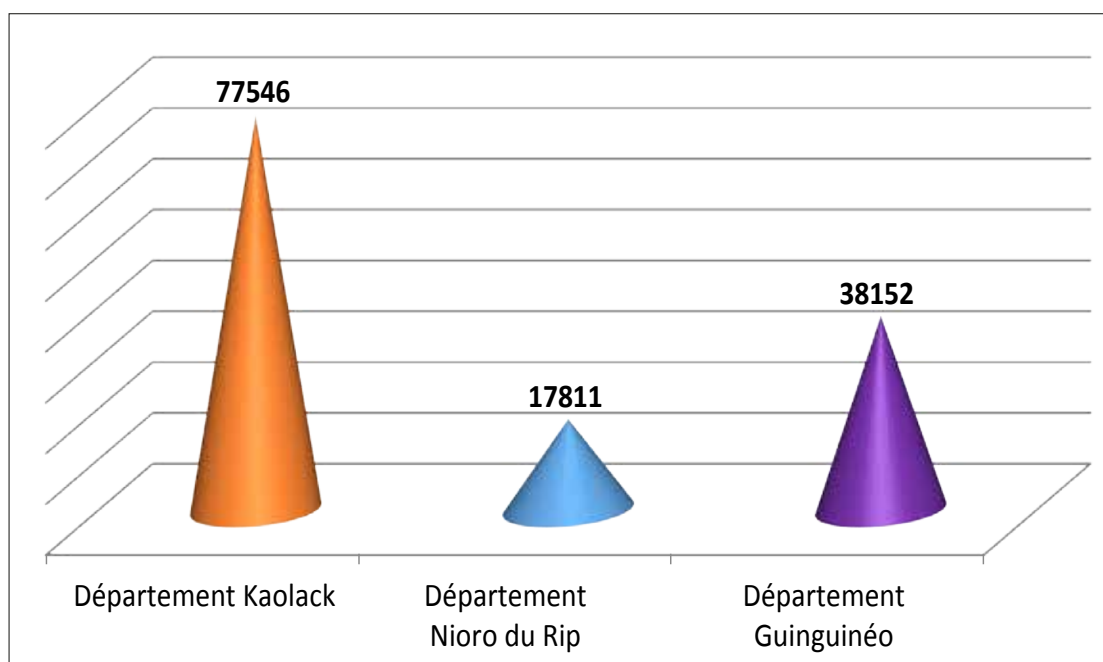
Pour l'administration du vaccin anti tétanique 75,7% des femmes ont été couvertes, l'objectif national est de 80%, la moyenne nationale est de 62,8%. Pour les indicateurs liés aux accouchements, la région de Kaolack est en dessous des moyennes nationales.

EDUCATION

Préscolaire : La région de Kaolack compte 96 structures de prise en charge de la petite enfance en 2011 ainsi réparties : 39 Publics (cases des tous petits et écoles maternelles), 37 garderies privées et 20 garderies communautaires. Les effectifs dans la petite enfance sont légèrement dominés par le privé avec 42,6% contre 40,4% pour le public et 17% pour les écoles communautaires. Notons que, le tabou qui avait longtemps freiné la scolarité des filles semble s'envoler dans le préscolaire depuis quelques années. En effet, les filles représentent 54,2% de l'effectif du préscolaire de la région, toutes sections confondues, en 2011. Le corps enseignant est composé de 38% du corps émergent (31% de MC et 7% de VE), de 1,5% d'instituteurs adjoints et de 11% d'instituteurs entre autres.

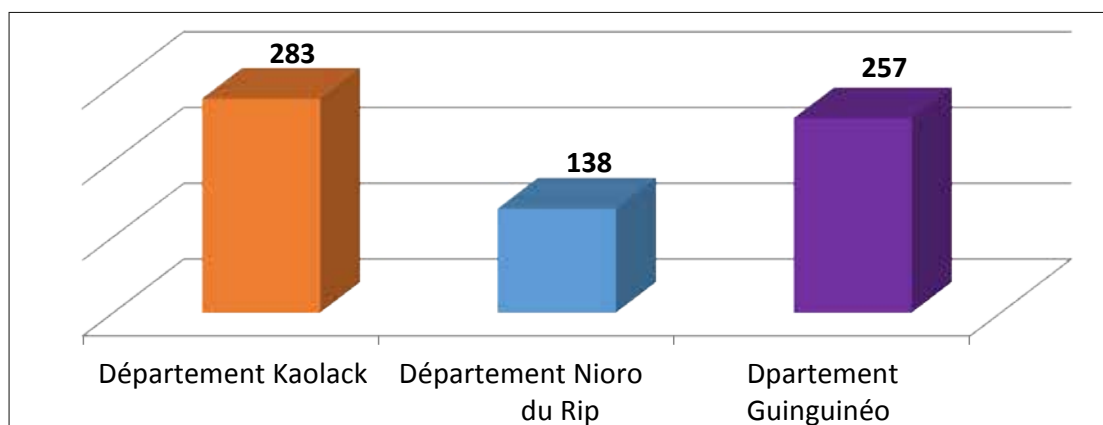
Elémentaire : L'enseignement élémentaire constitue le deuxième palier du système éducatif national. Il accueille les enfants âgés de 6 à 13 ans pour une durée officielle de 6 ans. C'est aussi le programme le plus important tant du point de vue des effectifs (structures, personnels, élèves) que des moyens à lui consacrer. Pour l'année 2011, le public s'impose dans la région par ses effectifs (93%), ce qui montre que l'État est le premier responsable et le premier bailleur de l'éducation. Le recrutement au CI a connu une légère hausse au niveau régional entre l'année académique 2009/2010 et celle de 2010/2011 passant de 24 363 à 26 134 soit un taux de réalisation respective de 64,88% et 71,21% par rapport aux objectifs planifiés. Par ailleurs, on note que les filles sont massivement inscrites en CI avec des taux de réalisation qui dépassent la barre des 80%. En 2011, nous avons dénombré un effectif de 133 509 élèves dans l'élémentaire répartie dans 678 écoles à travers toute la région pour 3 699 salles de classe, soit 36 élèves par classe.

Figure 2 : Situation des effectifs du cycle élémentaire en 2011



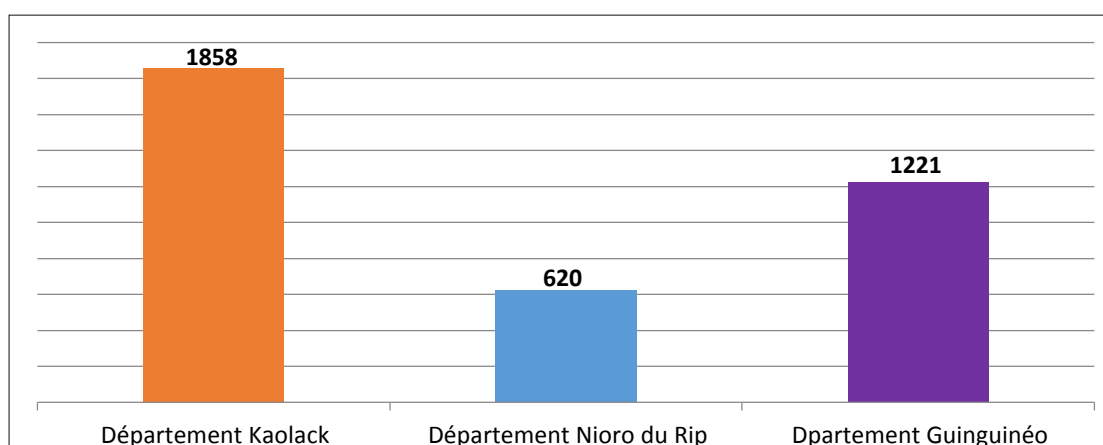
Source : SES 2011 régions de Kaolack

Figure 3 : Situation des écoles élémentaires de la région en 2011



Source : SES 2011 régions de Kaolack

Figure 4 : Situation des salles de classes dans l'élémentaire en 2011



Source : SES 2011 régions de Kaolack

L'évaluation du système éducatif passe par des indicateurs pertinents comme les résultats des examens. Ainsi la région a enregistré un taux de 50,7% en 2011 au CFEE. La lecture du tableau ci-dessus nous permet de constater que les résultats de la région aux examens du CFEE en 2011 sont au profit des filles.

Tableau 1 : Résultats des CFEE en 2011 par département et par sexe

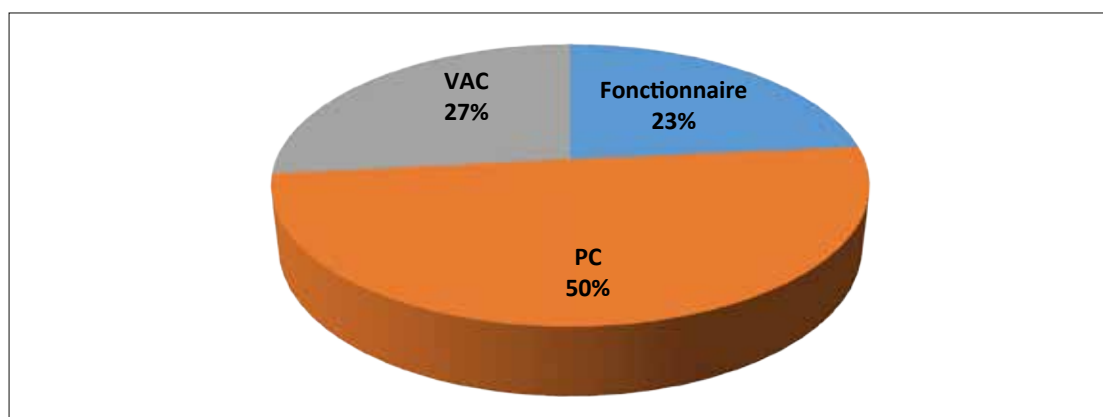
Départements	Sexe	Résultats (%)
Kaolack	Garçons	47,9
	Filles	57,1
	Total	52,3
Guinguineo	Garçons	38,85
	Filles	44,8
	Total	41,6
Nioro du Rip	Garçons	29,8
	Filles	39,8
	Total	41,6
Total région	Garçons	47,1
	Filles	54,6
	Total	50,7

Source : SES 2011 de la région de Kaolack

Les corps émergents constitués des MC et des VE représentent 67% du personnel de la région en 2011. Les corps enseignants dénommés fonctionnaires représentent 16% (instituteurs) et 13,7% (instituteurs adjoints). Le ratio élèves/maître est dans l'ensemble assez correct pour tous les départements ; on trouve en moyenne 28 élèves / maître ce qui constitue un rapport qui doit favoriser un bon encadrement des élèves. Le nombre d'enseignants titulaires du BFEM sont plus nombreux avec 57,4% suivi de 40,1% pour le BAC, 0,7% pour les titulaires de licence et 0,2% pour les titulaires de maîtrise. Les titulaires de licence et de maîtrise sont de plus en plus reversés dans le moyen et le secondaire pour pallier le déficit en professeurs dans certaines disciplines. La majorité des enseignants, titulaires du BFEM peut constituer un handicap vu le niveau académique exigé par le nouveau curriculum de l'éducation de base. Sur le plan des diplômes professionnels, 27,9% des enseignants ont le CEAP, 23,8% le CAP.

Moyen- secondaire : Le taux de réussite du BAC général en 2011 est de 46,7%. Cependant une satisfaction peut être notée dans certains lycées de la région (lycées de Ndoffane, de Keur maba Diakhou Ba et celui de Valdiodio Ndiaye) qui ont atteint respectivement un taux de réussite de 69%, 63% et 56%. L'enseignement moyen et secondaire sont plus exigeants que celui de l'élémentaire en matière de personnel car dans cette catégorie, les vacataires doivent impérativement avoir au minimum le BAC. Ce corps de vacataires, associé à celui des professeurs contractuels (PC), constituent le corps émergent de l'enseignement moyen et secondaire qui représente aujourd'hui 65,5% du personnel enseignant du moyen-secondaire. Le corps des fonctionnaires qui représentait 19% en 2010 a sensiblement augmenté pour atteindre en 2011 environ 24%. Avec la nouvelle réforme ; certains enseignants du corps émergent peuvent rejoindre le corps des fonctionnaires à condition qu'ils réussissent à leur formation «diplômante».

Figure 5 : Répartition du corps professoral en 2011



Source : SES 2011 de la région de Kaolack

Formation technique et professionnelle : L'enseignement technique et la formation professionnelle constituent la deuxième priorité du PDEF après l'élémentaire. Ils sont très faiblement représentés dans la région à l'image du niveau national avec un seul établissement public : le lycée commercial El hadji Abdoulaye NIASS. Depuis un certain temps, le privé commence à gagner du terrain avec la création des instituts de santé et surtout des écoles de coiffures. Également il faut noter la percée des ISM dans la commune de Kaolack. Les résultats des examens comme à l'image de l'enseignement secondaire général sont peu satisfaisants dans l'ensemble avec un pourcentage de réussite de 43,60% dont 37,50% pour les filles et 49,27% pour les garçons. En termes d'infrastructures, la région compte :

- Un centre régional d'enseignement technique féminin (CRETf)
- Deux centres d'enseignement technique féminin (CETf) à Nioro du Rip et à Guinguinéo. Ils sont fréquentés en 2010 par 14 filles réparties en trois filières (couture/habillement, restauration et technique de collectivité).
- Les structures privées préparant à différents métiers (Coiffure, Couture)
- Les filières courtes préparant aux Brevets d'Études Professionnelles (BEP Chambre de commerce et autres établissements privés).

La direction de la formation professionnelle a autorisé le lycée commercial El hadji Abdoulaye Niasse a ouvert des classes de CASI (commerce, administration, secrétariat, informatique et Comptabilité).

Enseignement arabe : L'enseignement de l'arabe dans les écoles publiques classiques est dispensé à 129 600 élèves, répartis dans 663 écoles et instruits par 4585 maîtres d'arabe. Les écoles franco-arabes de la région comptent 8214 élèves encadrées par 127 maîtres pour 42 écoles. Dans les structures privées, l'enseignement de l'arabe compte 4597 élèves, encadrées par 161 maîtres ou déclarants responsables, et 28 écoles. Parallèlement à ces écoles qui ont un statut formel, il existe de nombreuses structures souvent inconnues des autorités académiques qui dispensent un enseignement de l'arabe dont il est difficile de contrôler.

L'éducation religieuse : Nouvellement introduite dans le système éducatif, elle a un caractère facultatif et optionnel (nécessitant la décision des parents d'élèves). Les maîtres d'arabe font généralement office d'éducateurs religieux pour les élèves musulmans. L'éducation religieuse des élèves chrétiens est assurée dans le public, parfois par un religieux alors que dans le privé catholique ce sont les enseignants qui la dispensent. L'Éducation religieuse tarde à être formalisée malgré la bonne volonté des autorités.

Les daaras : L'éducation arabo-islamique dispensée dans les daaras occupe une frange très importante de la population qui la préfère dans certaines zones à l'école de type occidental. Avec des effectifs importants, ces structures pourraient constituer non seulement l'alternative pour l'école classique mais une composante, voire le levier d'un système éducatif global intégrant toutes les préoccupations des populations. Ils peuvent aussi contribuer au relèvement du TBS régional si le paradigme scolarisation est revu. Le projet de modernisation des daaras, piloté par la DALN (Direction de l'Alphabétisation et des Langues Nationales) est un élément de diversification et d'amélioration de l'offre éducative. Les différents effectifs notés en 2011 sont : écoles classiques publiques (129 600), enseignement privé arabe (4597), écoles franco-arabe (8214) et daara moderne (695).

L'éducation non formelle : Il concerne l'alphabétisation et la promotion des langues nationales. Programme très ancien mais qui tarde à se formaliser. À l'absence de données sur l'éducation des langues nationale, nous nous focalisons sur l'alphabétisation. Les centres d'alphabétisation formelle (CAF) concernent les adultes âgés de 16 à 50 ans avec comme cibles principales les femmes. Mais le manque d'intérêt des collectivités locales a beaucoup fait chuter le nombre de CAF depuis 2009, passant de 240 à 154 en 2011. Les ECB, dites modèles alternatifs sont très pertinentes dans leur approche. En quatre ans, elles mènent au CFEE au même titre que les enfants ayant fait six ans dans l'élémentaire. Mais le nombre d'établissements accueillant cette forme d'éducation reste statique au cours de ces trois dernières années.

c. Eau et assainissement (Eau, Assainissement)

Hydraulique rurale : les grands programmes d'actions entrepris ou envisagés dans le secteur de l'eau concernent essentiellement la gestion des besoins en eau. Ils visent à assurer une adéquation permanente entre les ressources en eau mobilisées et la demande en eau générée par le développement économique et social. En conséquence, les efforts engagés en matière de distribution de l'eau potable seront poursuivis et renforcés en vue de satisfaire l'objectif visé par le Sénégal qui est d'assurer un accès facile et durable à l'eau potable et d'améliorer les conditions d'hygiène en portant à l'horizon 2015 le niveau d'accès, situé aujourd'hui à 28 litres par habitant et par jour, à 35 litres par habitant et par jour conformément aux recommandations de l'O.M.S. Les stratégies retenues sont centrées autour de (1) la maîtrise de la demande par des activités de planification d'ensemble de tous les villages satellites, sur un rayon de 5 km autour du forage ; (2) le développement des adductions avec des ouvrages de stockage adaptés et l'interconnexion des forages ; (3) la généralisation des branchements sociaux et la promotion d'actions de valorisation économique des points d'eau ; (4) l'accompagnement de tout projet d'accès à l'eau potable en milieu rural par un projet d'assainissement rural ; (5) la gestion durable des ouvrages (maintenance) conformément aux orientations de la réforme sur la gestion des ouvrages hydrauliques. Cette politique se traduit dans les faits par la mise en place de programmes nationaux sur l'eau : le Programme Eau Potable et Assainissement pour le Millénaire (PEPAM 2015). Le PEPAM marque ainsi l'engagement du Sénégal pour la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire dans le domaine de l'eau à savoir réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de personnes sans accès durable à une eau potable salubre. Dans le cadre de sa politique d'approvisionnement en eau en milieu rural, l'État du Sénégal avec l'appui de ses partenaires au développement (coopération internationale et multilatérale, O.N.G, collectivités locales), a réalisé 94 forages motorisés dans la

région de Kaolack en 2011, répartis comme suit: 35 forages dans le département de Kaolack, 42 forages dans le département de Nioro du Rip et 17 forages dans le département de Guinguinéo. Cependant, la salinité de l'eau amène les bénéficiaires à abandonner certains de ces forages.

Hydraulique urbaine : De 25 171 abonnés en 2010, la SDE passe à 26 521 abonnés en 2011, soit une augmentation de 5,6 %. Le nombre de branchements sociaux a presque quadruplé entre 2010 (98 branchements) et 2011 (388 branchements). Cela traduit la volonté de l'État de rendre accessible l'eau potable à tous les résidents urbains en facilitant les branchements sociaux. La production d'eau au niveau régional en 2011 s'établit à 5544049 m³.

Assainissement : (données non disponibles pour 2011)

d. Potentialités économiques (Agriculture, Elevage, Pêche, Tourisme)

Agriculture : Elle occupe 75 % de la population qui s'adonne aux cultures de l'arachide, des pastèques, du niébé, du mil souna, du sorgho, du maïs, du sésame, du riz, du fonio et des cultures maraîchères. Contrairement à la campagne 2010/2011, l'hivernage s'est installé tardivement en 2011/2012, avec des pluies assez irrégulières. Les premières pluies utiles ont été enregistrées pratiquement en fin juin dans les trois départements. La moyenne régionale est de 631,3 mm en 37 jours de pluie.

Le département de Kaolack constitue le principal producteur de mil et de sorgho dans la région en 2011/2012. En effet, sur une superficie totale de 118178 ha pour le mil, et de 8343 ha pour le sorgho, il renferme respectivement 50 023 ha (soit 42,3% des surfaces consacrées à cette culture) et 6 706 ha (soit plus des 4/5 des surfaces cultivées) avec un rendement nettement plus élevé que dans les deux autres départements. Cependant, la culture du maïs est le fait du département de Nioro du Rip. Plus des 83,9% de la production régionale de cette culture y proviennent avec un rendement de 1 886 kg/ha. En ce qui concerne le riz, c'est le département de Nioro du Rip qui prend également le devant en 2011/2012 fournissant ainsi les 2/3 de la production. Cependant le rendement est identique à celui de Kaolack qui, rappelons-le, détenait le monopole de la culture du riz lors de la campagne précédente. Concernant les cultures industrielles, le département de Nioro de Rip s'est distingué en fournissant plus de la moitié de la production d'arachide, la quasi-totalité de celle du coton et plus des deux tiers de celle du manioc de la région. Il est également le premier producteur de pastèque suivi de près par le département de Kaolack (11 349 tonnes contre 9093 tonnes).

Tableau 2 : Superficie, rendement et production des cultures 2011/2012

Spécifications	Superficie (ha)	Rendement (kg/ha)	Production (tonne)	Densité (hbs/km ²)
Mil	11 8178	836	98 797	14 885
Sorgho	8 343	548	4 573	25 355
Mais	20 344	1 513	30 768	13 460
Riz	844	1 663	1 403	1 319
Arachide huilerie	12 896	650	84 404	14 885
Coton	94	456	43	25 355
Manioc	1 347	11 337	15 263	13 460
Pastèque	1 539	17 312	26 647	1 319
Sésame	229	350	80	14 885
Niébé	1 948	353	688	25 355
Gombo	51	20000	1 011	13 460

Source : SES 2011 de la région de Kaolack

Cette production ne permet d'assurer ainsi que 89% des besoins céréaliers de la population de la région (816 855 hts). La production rizicole est aussi faible ; elle ne peut satisfaire que les besoins annuels de 17 537 personnes sur la base de 80 kg de riz blanc/personne et par an. Les résultats moins encourageants qu'en 2011 s'expliquent par la pluviométrie mal répartie dans l'espace et le temps. Cependant, ils sont plus ou moins amoindris grâce aux mesures prises par le gouvernement pour accompagner les producteurs et accroître la productivité : (semences sélectionnées, engrais) avec d'importantes subventions.

Tableau 3 : Disponibilité céréalière en 2011/2012

Spéculations	Productions
Mil (en tonne)	98 797
Sorgho (en tonne)	4 572
Mais (en tonne)	30 769
Riz (en tonne)	1 403
Population 2011	840 639 hbts
Besoins	15 5518
Taux de couverture (%)	87
Mois autonome	10

Source : SES 2011 de la région de Kaolack

Elevage : Encore extensif, l'élevage est constitué de bovins, d'ovins, de caprins, d'équins, de porcins et de volailles. Cependant, les embouches bovine, ovine et l'aviculture se développent petit à petit dans la région. Les données du cheptel sont difficiles à obtenir du fait d'une référence fiable. En effet, le cheptel est toujours estimé sur la base du RNA de 1998 dont les données ne sont plus à jour. Néanmoins, des efforts sont faits pour estimer chaque année le cheptel au niveau régional. Ainsi, la remarque de taille c'est que l'estimation du cheptel en 2012 est la même qu'en 2011. Comparé donc en 2010, le cheptel de 2011 et 2012 a partout diminué, à l'exception des porcins dont l'effectif est stationnaire depuis 2009.

Tableau 4: Estimation du cheptel en 2011

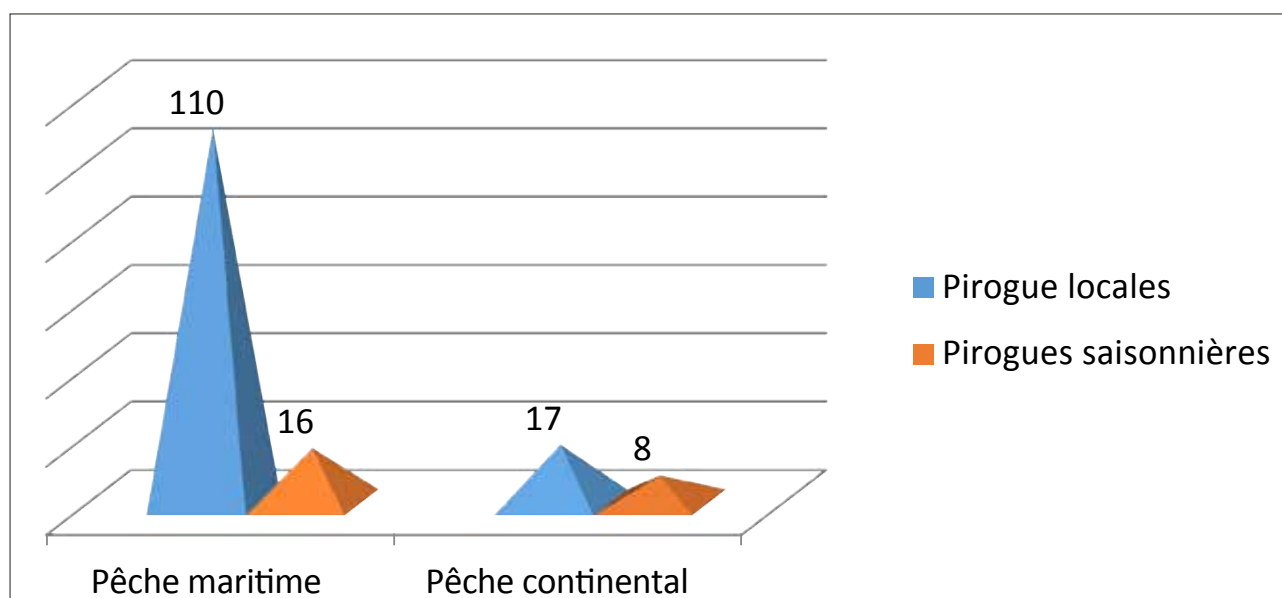
Désignations	Effectifs 2011
Bovins	125 280
Equins	98 032
Asins	62 200
Ovins	821 450
caprins	711 260
porcins	10 673
Volailles	2 232 300

Source : SES 2011 de la région de Kaolack

La production laitière de la région de Kaolack a connu une baisse de 2009 à 2012 en passant de 10 022 745,6 litres à 5 412 096 litres soit une baisse de 4 610 649,6 litres alors que l'effectif bovin a connu une légère augmentation de 2009 à 2010. La production moyenne par femelles est de 1,5 litre. Ainsi, 5 412 096 litres de lait ont été produits en 2011. La production de viande bovine en 2011 est de 1922640 tonnes et le petit ruminant 1055150 tonnes. Le nombre de jumelles inséminées en 2011 au niveau régional se présente comme suit: trademark (9), charpe de plus (23), poker de la salette (7), paris starvoiliac (39) et paddy nathvoiliac (127). La région compte 81 centres dont 32 dans le département de Nioro du Rip avec un effectif de 867 éleveurs qui pratiquent l'activité. Le même département a enregistré un taux de gestion de 45,39% contre 38,84% pour le département de Kaolack et 23,98% pour le département de Guinguinéo.

Pêche : Deux types de pêche sont pratiqués dans la région. Il s'agit de la pêche maritime et de la pêche continentale. La pêche maritime produit près de 800 tonnes de poissons, par an et l'essentiel de la consommation régionale provient d'autres régions. Quant à la pêche continentale, pratiquée dans les bolongs et mares de la région, elle a une production négligeable. **Au niveau de la pêche maritime**, le parc piroguier s'élevait à 126 pirogues (dont 29 motorisées et 97 à voile) en 2011 contre 118 (dont 28 motorisées et 90 à voile) en 2010, soit une augmentation de 6,8% (8 unités). Cette faible augmentation peut s'expliquer par la faible capacité financière des pêcheurs de la région qui n'arrivent pas toujours à renouveler leurs embarcations rattrapées par l'usure du temps. **Au niveau de la pêche continentale**. En ce qui concerne la pêche continentale, on constate une stagnation du nombre de pirogues contrairement à la pêche maritime. En effet, nous avons dénombré 25 pirogues (2 à moteur et 23 à voile) aussi bien en 2010 qu'en 2011. Notons cependant que là aussi l'armement est vétuste et essentiellement composé de pirogues à voile (pirogues non motorisées) et que cette stagnation pourrait s'expliquer par le manque de moyen au niveau de la pêche continentale du fait de l'absence de ligne de crédit adaptée à la pêche en général mais également à l'augmentation de la salinité au niveau des défluent.

Figure 6 : Evolution de l'armature en 2011



Source : SES 2011 de la région de Kaolack

De manière générale, une hausse de 14,9 % en quantité et une baisse de 8,5 % en valeur commerciale des produits halieutiques débarqués dans la région ont été observées entre 2010 et 2011. Cette importante augmentation de la quantité de produits halieutiques constatée dans la région est surtout due à la quantité importante de poissons apportée par le département de Nioro du Rip en 2011 (273,54 tonnes) par rapport à 2010 où les apports en poissons ont été estimés à 179,25 tonnes seulement dans le département, soit une variation positive de 52,6 %.

Contrairement à Nioro du Rip, le département de Kaolack a vu ses mises à terre diminuées considérablement en crustacés. Elles sont passées de 307,15 tonnes en 2010 à 287,2 tonnes en 2011 ; soit une baisse de 6 %. Cependant, on note une augmentation relativement importante des apports en poissons (13,7 %) entre 2010 et 2011 qui passent de 533,2 à 606,05 tonnes. Concernant l'évolution de la valeur commerciale de ces produits entre 2010 et 2011, c'est pratiquement la même tendance que sur les quantités que l'on constate dans le département de Nioro du Rip avec une hausse de 56,2 % contrairement à Kaolack où l'on note une baisse de 19,3 %. Cependant, la hausse de cette valeur commerciale observée dans le département de Nioro du Rip n'a pas été suffisamment élevée pour absorber la baisse constatée dans le département de Kaolack ; ce qui explique la tendance globale à la baisse notée dans l'ensemble de la Région.

Tourisme : l'offre touristique au niveau de la région se limite à : 2 hôtels, 1 motel, 20 auberges, 404 lits et 284 chambres. Au niveau de la région, on note un taux d'occupation très faible. Cela est dû à leur manque de visibilité et de celle des potentialités de la région.

Tableau 5 : Evolution des apports en tonne selon le département et en valeur commerciale estimée en millier de FCFA en 2010 et 2011

Départements	Espèces	Poids			Valeur (en milliers)		
		2010	2011	Variation (%)	2010	2011	Variation (%)
Kaolack	Poissons	533,2	606,1	13,7	100 095	111 150	11,0
	Crustacés	307,2	287,2	- 6,5	176 170	111 860	-36,5
	Sous-Total	840,4	893,3	6,3	276 265	223 010	-19,3
Nioro du Rip	Poissons	179,3	273,5	52,6	39 100	60 464,7	54,6
	Crustacés	10,1	16,5	63,4	7 005	11 554,9	65,0
	Sous-Total	189,4	290	53,2	46 105	72 019,6	56,2
Total région		1 029,7	1183,3	14,9	322 370	295 029,6	-8,5

Source : SES 2011 SRSD /ANSDD

Dans la région de Kaolack, le manque de façade maritime fait que le tourisme n'est pas très dynamique. On y pratique essentiellement deux (02) types de tourisme :

- La chasse : cette activité est très développée dans la région qui compte des zones amodiées. La région possède une faune riche et variée (avifaune et grande faune) mais la pratique de la chasse y est réglementée.
- Le tourisme culturel et religieux : les manifestations culturelles et religieuses dans la région sont nombreuses, variées et doivent être exploitées afin de permettre à ce produit d'être plus attractif.

La région regorge de potentialités naturelles dont les zones d'intérêt cynégétique de Djeuss, du Niombato et du Baobolong qui renferment près de neuf espèces, l'île Kousmar, dans la communauté rurale de Nidaffate où environ 28 000 oiseaux et 30 000 élanionsnaucier, rapace africain migrateur à l'écologie mal connue ont été dénombrés et qui constitue un important dortoir de faucons crécerellettes. A côté de cette dotation naturelle, la région possède un patrimoine culturel composé de sites et monuments qui n'envient en rien ceux des autres régions du pays parmi lesquels on peut citer les sites historiques (Bivouac de 'El Hadji Oumar TALL, tata de Maba Diakhou Bâ, ravin de Pathé Badiane, Gouye Ndiouly, etc.), les sites mégalithiques de Sine Ngayenne inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, les sites religieux (la mosquée de Médina Baye, celle de Serigne Diabel Ka, etc.), et l'existence d'un agenda culturel avec des événements phares tels que: Fint'Arts, le Festival de théâtre de Kaolack (FETHEKAO), le Festival International des Arts Hip Hop de Kaolack, le Festival de «tassou» (FESTASS). Toutes ces potentialités ci-dessus énoncées, ajoutées à la position de région carrefour peuvent faire de Kaolack une région à vocation touristique si les structures en charge du secteur déroulent pleinement leur lettre de mission.

e. Environnement

Dix (10) forêts classées constituent le domaine forestier classé de la région de Kaolack. Il couvre une superficie de 16 465 ha soit 3,34% du territoire régional. Certains de ces massifs classés sont ouverts soit à l'agriculture dans le cadre des contrats de cultures soit à l'élevage sous forme de parcelles pastorales gérées par les populations. Dans le département de Kaolack 150 ha du forêt classé de Koutal sont enrichis (reboisement) par le secteur forestier en collaboration avec les populations locales. Dans le cadre d'un partenariat entre le service forestier, le Programme pour la Promotion de l'Electrification Rurale et de l'Approvisionnement Durable en Combustibles Domestiques (PERACOD) et les collectivités locales, deux cent dix neuf (219) sites du domaine protégé d'une superficie totale de vingt mille neuf cent soixante quatorze (20.974) ha ont été mises en défens dans neuf (09) communautés

rurales les 3 départements de la région. C'est dans le cadre de la gestion de ces sites que le plan d'aménagement participatif de Sambandé est élaboré et approuvé connaît un début d'exécution depuis 2008. La région compte neuf (09) forêts communautaires réparties dans cinq (05) communautés rurales pour une superficie totale de Onze Mille Trois Cent Cinquante Quatre (11.354) ha. Elles sont créées dans le cadre du partenariat entre le service forestier, le PERACOD et les collectivités locales.

La région est située dans la zone soudano- sahélienne avec une pluviométrie qui oscille autour d'une moyenne de 900mm/an. C'est une région essentiellement agricole. La dégradation des ressources naturelles est plus accentuée dans le département de Kaolack à cause de l'avancée des tannes. Les formations végétales les plus importantes se trouvent dans le Département de Nioro de rip. Toutefois les zones amodiées, du fait de la préservation dont elles bénéficient, renferment de réelles potentialités en matière d'habitats- refuges favorables au développement de la faune. On dénombre cinq (05) zones amodiées dans la région et trois (03) campements de chasse : campement de Latmingué ; campement Keur Socé et campement Dabali. Au cours de cette présente Campagne, soixante quatorze (98) permis de différentes catégorie sont été délivrés pour le même nombre de chasseurs ainsi répartis: 84 touristes et 14 résidents.

La campagne nationale de reboisement de 2011 est caractérisée dans la région par une pluviométrie peu abondante dans le temps et dans l'espace. En effet, une moyenne annuelle oscillant autour de 551 mm a été enregistrée contre 900mm en 2010. Au cours de la campagne 2011, 511 607 plantes ont été produites.

Les actions anthropiques de l'homme qui consiste à une déforestation massive par les coupes abusives du bois. Ainsi, des taxes sont appliquées aux contrevenants qui ont généré pour l'année 2011, 965,5 tonnes de charbon de bois et 1916 tonnes de bois de chauffe, engendrant respectivement 675 850 F CFA et 583 750 F CFA de recettes soit un total de 1 259 600 F CFA.



II. METHODOLOGIE

Le dividende démographique (DD), défini comme la croissance économique résultant de la structure par âge de la population, devient un sujet incontournable dans la perspective de développement inclusif et durable. Au Sénégal, le référentiel actuel des politiques économiques et sociales du pays, le Plan Sénégal Emergent (PSE), met en œuvre des politiques appropriées qui aideraient à propulser le Sénégal vers un développement socio-économique rapide. En effet, le PSE entend profiter de la fenêtre d'opportunités démographiques qui est déjà ouverte pour le Sénégal et qui devrait conduire à un « dividende démographique », dont les effets se poursuivront pendant trois à quatre décennies, si le facteur population est bien intégré dans les politiques publiques.

Pour un meilleur suivi des indicateurs et pour une accélération du processus de capture du DD, le Sénégal a mis en place un Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD). Ce dernier explore des données démographiques, économiques et sociales, et élabore des indicateurs relatifs à cinq (05) dimensions en lien avec les trois axes du Plan Sénégal Emergent. Ces cinq dimensions de l'ONDD sont également en parfaite synergie avec les quatre piliers du dividende démographique définis par l'Union Africaine.

La première dimension est le **déficit du cycle de vie** qui montre l'inadéquation entre les besoins matériels des individus et les capacités économiques dont ils disposent pour satisfaire ces besoins à chaque âge. La deuxième dimension porte sur la **qualité du cadre de vie** qui analyse l'environnement dans lequel on vit, considéré du point de vue de son influence sur la qualité de vie et le bien-être des individus. La troisième dimension appréhende les **dynamiques de pauvreté** qui analysent les différents états de pauvreté entre deux périodes. La dimension quatre qui aborde le **développement humain élargi** (ou étendu) permet de mesurer le niveau du développement humain « durable ». Enfin, la cinquième dimension intitulée **réseaux et territoires** analyse les interactions entre les structures spatiales et les flux migratoires, financiers et de biens et services. Cette dimension traite également de la répartition des infrastructures et de l'attractivité des régions.

Ces cinq dimensions sont réunies dans un indicateur composite appelé **Indice synthétique de suivi du dividende démographique** ou encore *Demographic Dividend Monitoring Index* (DDMI). Celui-ci donne une mesure synthétique du niveau auquel se situe un pays ou une région en termes d'exploitation du dividende démographique.

Chacune des dimensions de DDMI est élaborée à partir d'une méthodologie appropriée basée sur une théorie spécifique à la dimension. La première dimension se base sur la méthode des Comptes nationaux de transfert (NTA). L'objet de cette méthode est de produire une mesure, tant individuelle qu'agrégée, de l'acquisition et de la répartition des ressources économiques aux différents âges. Cela consiste à introduire l'âge dans la Comptabilité Nationale. Ces comptes sont destinés à comprendre la façon dont les flux économiques circulent entre les différents groupes d'âge d'une population pour un pays et pour une année donnée. Ils indiquent notamment à chaque âge, les différentes sources de revenus et les différents usages de ces revenus en termes de consommation, que celle-ci soit privée ou publique, et d'épargne. Ils permettent ainsi d'étudier les conséquences économiques liées à la modification de la structure par âge de la population (United Nations, 2013).

La dimension 2 (ou Qualité du cadre de vie) s'inspire de la méthodologie du Better Life Index développée par l'OCDE (2011). Dans sa formulation standard, le cadre de vie couvre onze (11) sous-dimensions considérées comme essentielles au bien-être. Mais dans le cadre de suivi du DD, seules sept (Engagement civique, Liens sociaux, Environnement ; Équilibre travail-vie privée et Sécurité) des onze sont retenues pour l'analyse du cadre de vie, les quatre (04) autres étant pris en compte par les autres dimensions. Chaque sous-dimension du cadre de vie est mesurée à partir d'un à quatre indicateurs. À l'intérieur de chaque sous-dimension, on calcule la moyenne des indicateurs élémentaires qui le composent avec la même pondération, ces derniers étant normalisés au préalable. L'Indicateur de la qualité du cadre de vie (IQCV) est une moyenne pondérée des indicateurs composites sous-dimensionnels.

L'analyse des dynamiques dans la pauvreté effectuée au niveau de la dimension 3 s'appuie sur une nouvelle approche de mesure des transitions dans la pauvreté de Dang et Lanjouw (2013). Ces derniers ont développé une méthode de construction de pseudo-panel et d'estimation de la matrice de transition sur deux ou plusieurs enquêtes de pauvreté. L'idée est de suivre des cohortes d'individus (ou de ménages) dans le temps.

Les dimensions 4 et 5 sont inspirées de la méthode de l'IDH et des Clusters respectivement. Se basant sur les trois sous-dimensions classiques de l'IDH, la dimension 4 introduit la fécondité dans la construction de l'indicateur pour tenir compte des aspects relatifs à la démographie et à la soutenabilité du développement.

Quant à la dimension 5, elle couvre quatre (04) sous-dimensions : l'urbanisation, la migration, les infrastructures et les flux financiers. Chaque sous-dimension comporte un certain nombre d'indicateurs permettant de la quantifier. Les indicateurs sont normalisés de sorte que les valeurs soient comprises entre 0 (le pire score) et 1 (le meilleur score). L'indice sous-dimensionnel est obtenu par la moyenne géométrique des indicateurs qui composent la sous-dimension. L'Indicateur synthétique des réseaux et territoires (ISRT) représente lui aussi la moyenne géométrique des indices sous-dimensionnels.

Le DDMI est une agrégation par moyenne géométrique des indicateurs synthétiques des cinq dimensions. Son interprétation se fait à travers une grille donnée. Dans cette grille, les pays ou territoires sont repartis en trois catégories selon la valeur de l'indicateur. Ainsi lorsque l'indicateur présente une valeur inférieure à 0,50, la situation du pays (ou de la région) est jugée insatisfaisante et celui-ci (ou celle-ci) n'exploite pas le DD. Par contre, le pays ou la région exploite le DD lorsque l'indicateur a une valeur se situant entre 0,5 et 0,79. Mais les bénéfices engrangés dans ce cas sont encore moyens ou faibles. Enfin, lorsque la valeur de l'indicateur est supérieure ou égale à 0,8, le pays ou la région exploite le DD d'une façon optimale (CREFAT, 2018 ; Dramani, 2019).

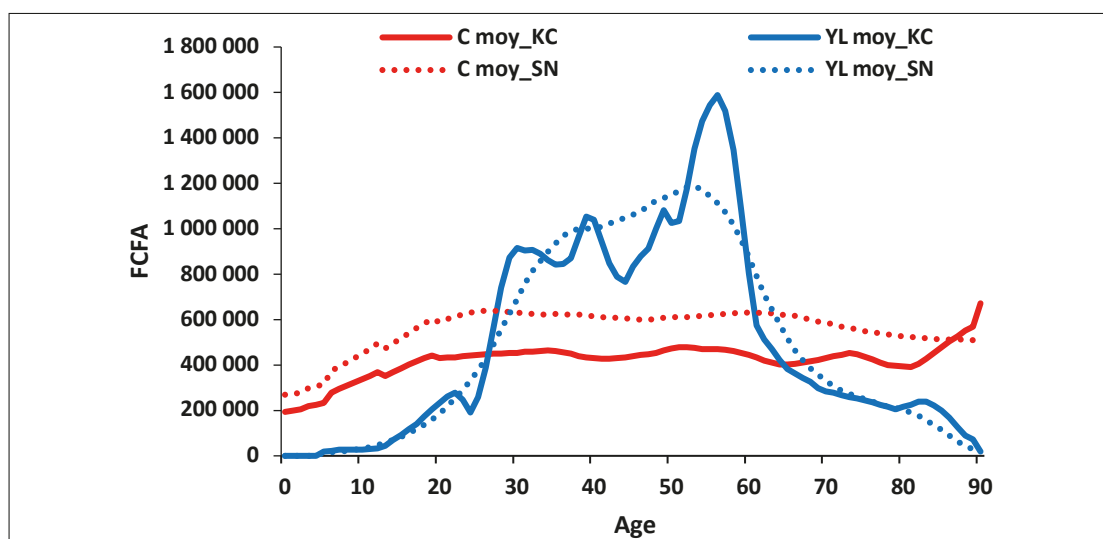
III. ANALYSE DES RESULTATS

a. La dépendance économique

Elle est mesurée par l'indice de couverture de la dépendance économique (ICDE). Cet indice donne la capacité d'un pays donné à satisfaire la demande sociale ou à combler le gap de consommation des individus économiquement dépendants par les seules ressources issues du travail.

Les deux graphiques observés ci-après représentent les profils agrégés de consommation et de revenu (**graphique 1**) et les profils moyens de consommation et de revenu (**graphique 2**). Le profil de consommation est représenté en rouge (trait plein pour la région et pointillé pour la moyenne nationale). Ils montrent l'âge auquel les individus atteignent l'indépendance économique ou retombent dans la dépendance.

Figure 7: Profils moyens de consommation et du revenu du travail

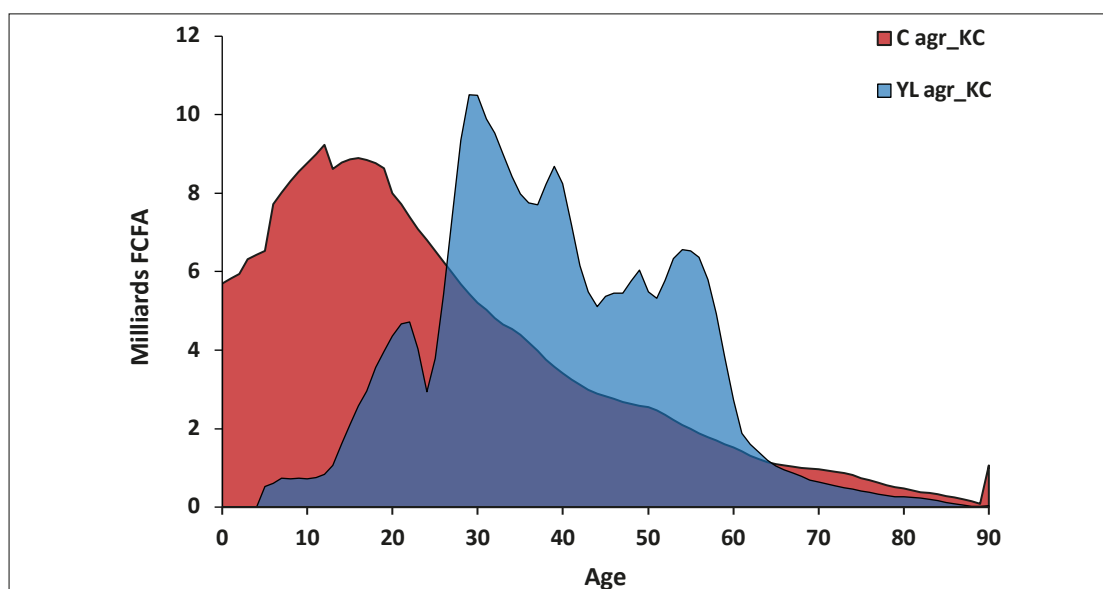


Source : CREG

La lecture du profil par habitant révèle que le revenu moyen de la Région de Kaolack est sensiblement similaire à celui du niveau national malgré la présence d'écarts considérables pour une certaine tranche d'âge (40-59 ans). La courbe du revenu de Kaolack évolue en dent de scie. Elle a atteint son maximum à 56 ans avec un revenu moyen de 1 588 372 FCFA par an, pendant que le niveau national est 1 200 000 FCFA.

Du point de vue de la consommation, la Région de Kaolack a un niveau moyen de consommation globalement en dessous du niveau national. En effet, la consommation moyenne du niveau national prend départ à partir 300 000 FCFA, marque une progression jusqu'à 600 000 FCFA à l'âge de 20 ans et stagne à ce niveau jusqu'à l'âge de 70 ans avant de rechuter légèrement jusqu'à environ 500 000 FCFA à l'âge de 90 ans. Là où la courbe de consommation moyenne de Kaolack est caractérisée par une légère évolution de 193 510 FCFA à plus de 400 000 FCFA entre 0 et 16 ans pour ensuite se stabiliser entre 400 000 et 500 000 FCFA jusqu'à l'âge de 85 ans. Cependant, alors qu'à l'image de la consommation moyenne nationale on devrait s'attendre à une chute de cette consommation, il est observé dans la région de Kaolack que c'est vers la fin du cycle de vie que la consommation moyenne est la plus élevée. C'est d'ailleurs à 90 ans et plus que l'on observe le pic de la consommation moyenne de la région avec 671 558 FCFA.

Figure 8: Profils agrégés de consommation et du revenu du travail



Source : CREG

Ce graphique montre de manière globale que le cumul des consommations est supérieur à celui des revenus, ce qui signifie que le déficit à combler est plus important que le surplus dégagé. Il apparaît également que l'âge d'indépendance économique est plus précoce à Kaolack (27 ans) qu'au niveau national (30 ans).

Il est également observé que le surplus de revenu constaté concerne la tranche d'âge (27-64 ans) et que le gap à combler en termes de consommation est plus important chez les enfants de 0 à 26 ans que chez les individus âgés de plus de 65 ans et plus.

Tableau 3 : Synthèse des indicateurs de cycle de vie économique (en milliards de FCFA)

Age	C	YL	LCD	ICDE
0-26 ans	207,5	53,4	154,2	
27-64 ans	117,6	241,0	-123,5	
65 ans et +	16,7	10,1	6,6	
Total	341,8	304,5	37,3	77%
En % de l'agrégat national	5%	6%	2%	

Source : CREG-2020

Dans la région de Kaolack, l'analyse du profil moyen de la consommation et du travail révèle une dépendance économique pour les tranches d'âges de la population de 0-26 ans et 65 ans et plus. Leur déficit est estimé respectivement à 154,2 milliards FCFA et 6,6 milliards FCFA.

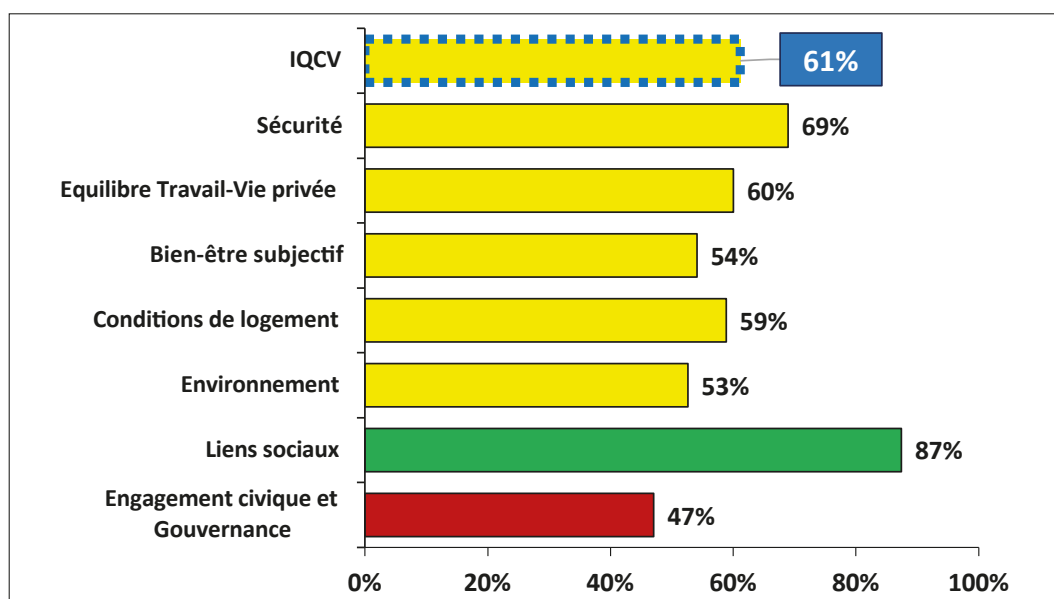
Et concernant les personnes non dépendantes, elles sont de la tranche d'âge 27-64 ans. Ainsi, le surplus qu'elles génèrent s'élève à 123,5 milliards FCFA et couvre 77% du déficit des personnes dépendantes. À noter que le revenu maximal de la région qui est de 10,508 milliards FCFA est généré par la population âgée de 29 ans, là où le maximum de revenu est généré par la population nationale âgée de 53 ans. L'ICDE ainsi calculé révèle donc un déficit de 23% à couvrir, ce qui montre un écart plutôt conséquent avec le déficit national qui est de 63%.

Comparativement aux régions frontalières de la zone du Sine Saloum (Fatick, Kaffrine), la région de Kaolack qui possède le 3ème meilleur score pour la dimension ICDE (77%) au niveau national, se place juste après la région de Fatick (2ème au niveau national avec 98%) mais se place devant la région de Kaffrine (6ème au niveau national).

b. La qualité du cadre de vie

L'amélioration des conditions de vie nécessite un espace environnemental sécurisé et propre pour le bien être de tout un chacun. La dimension cadre de vie s'intéresse entre autres à l'environnement, la sécurité, la gouvernance, le logement des populations.

Figure 9: Qualité du cadre de vie dans la région de Kaolack



Source : CREG

La dimension qualité du cadre de vie de la région de Kaolack est moyennement satisfaisante avec 61%, dépassant ainsi de 11 points le seuil national. Cette performance est en grande partie influencée par :

- Les forts liens sociaux développés (87%) qui représentent d'ailleurs la sous-dimension la plus appréciable et qui exprime ainsi une bonne qualité du réseau social dans la région ;
- Une situation sécuritaire relativement satisfaisante (69%) qui s'explique notamment par le sentiment de sécurité ressenti par un peu plus de la moitié de la population de la région lorsqu'elles marchent seules ;
- L'équilibre travail-vie privée plutôt satisfaisant (60%) avec moins de la moitié de la population (47%) qui travaille 50 heures et plus par semaine. À cela s'ajoute un temps consacré aux loisirs et à soi plutôt considérable avec plus de 10h par jour ;
- Des conditions de logement relativement appréciable (59%) mais pénalisées par la faible part des dépenses de logement dans les dépenses de consommation des ménages avec seulement 18% ;
- Les sous-dimensions du Bien-être subjectif et de l'environnement qui sont respectivement de 54% et 53%. Elles sont ainsi non négligeable car dépassant le seuil de 50%.

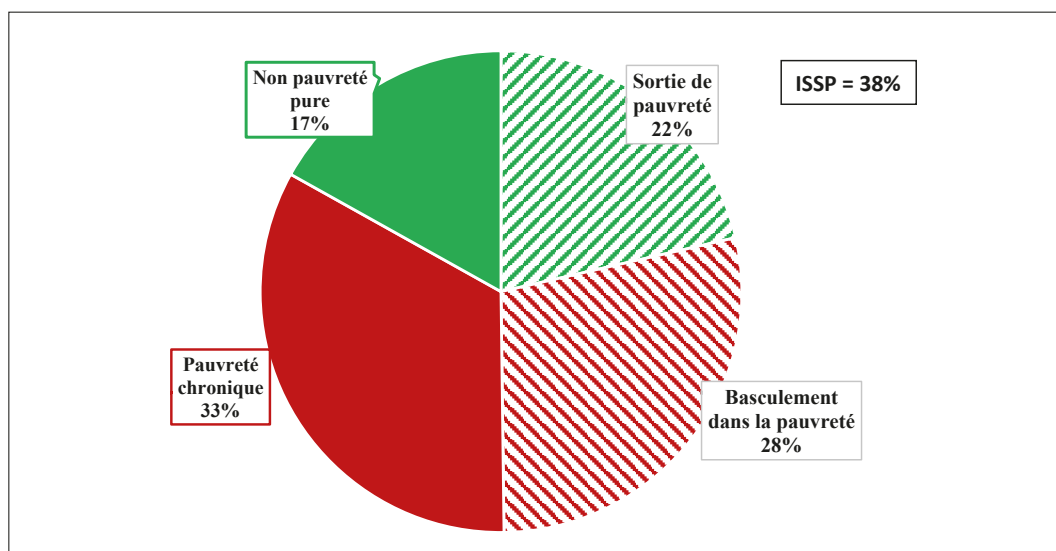
Par ailleurs, il est à noter que la sous-dimension qui tire l'indice vers le bas est la sous-dimension de l'engagement civique et gouvernance qui est en dessous du seuil de 50% avec seulement 47%. Le faible score de cette sous-dimension est principalement expliqué par la faible participation des parties prenantes à l'élaboration des réglementations (40%).

À titre comparatif, la région de Kaolack n'est classée que 10ème au niveau national mais à un faible écart (moins de 5%) du 1er (la région de Diourbel). Cela atteste donc d'une qualité du cadre de vie relativement similaire pour l'ensemble des régions du pays. Par rapport aux régions frontalières de la zone du Sine Saloum, Kaolack présente un score inférieur à celui de la région de Kaffrine (8ème au niveau national) mais supérieur à celui de la région de Fatick (11ème au niveau national).

c. Les dynamiques de pauvreté

La dimension dynamique de pauvreté s'intéresse à l'étude des variations de bien être dans le temps. Elle se mesure à travers les sous dimensions pauvreté chronique, sortie de pauvreté, basculement dans la pauvreté, non pauvreté pure et l'indicateur synthétique de sortie de la pauvreté.

Figure 10: Dynamique de pauvreté



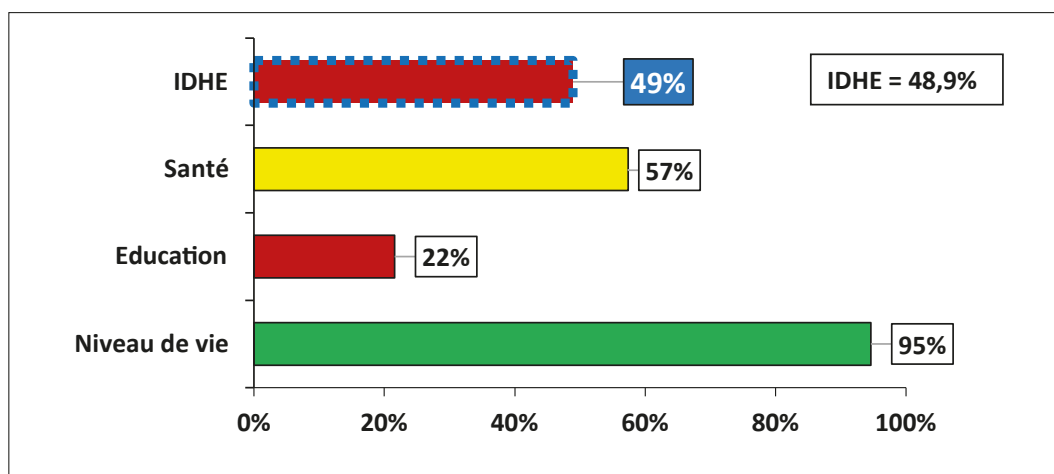
Source : CREG

La région de Kaolack est caractérisée par une faible dynamique de pauvreté entre 2005 et 2011 avec une transition de la pauvreté (PNP-NPP) de 43% et de stabilité (PP-NPNP) de 34%. En effet, 22% des ménages de Kaolack qui étaient pauvres en 2005 sont devenues non pauvres en 2011 (PNP) autrement dit 22% des ménages au niveau de cette région sont sortis de la pauvreté. Le basculement de la pauvreté de cette région est de 28%. En d'autres termes 28% de ces ménages qui étaient non pauvres en 2005 sont devenues pauvres en 2011 (NPP). Il en découle que pour la région de Kaolack il y'a plus de ménages qui entre dans la pauvreté que celles qui en sortent. Par rapport à la pauvreté chronique, elle est plutôt importante dans la région de Kaolack par rapport aux autres régions du Sénégal. En effet, la pauvreté chronique (PP) est à hauteur de 33% à Kaolack alors qu'en Matam elle est de 25%. D'énormes efforts sont à fournir afin de se rapprocher de Dakar avec un taux de 4%. Quant à la non-pauvreté pure (NPNP), elle est de 17%. La proportion de non pauvre est ainsi très faible par rapport à d'autres régions du Sénégal comme Thiès avec 30% ou encore Diourbel avec 31%. Ainsi, au cours de la période 2005 et 2011, L'indice synthétique de sortie de la pauvreté (ISSP) est 38%. Cette proportion égale à celle de Kaffrine est certes toujours faible et nécessite une amélioration mais elle dépasse largement l'ISSP de Fatick qui est de 6,3%. La région de Kaolack doit s'efforcer à rehausser le niveau de l'ISSP pour au moins se rapprocher notamment des ISSP respectives de 56,1% et 52,8% des régions de Saint-Louis et Diourbel.

d. Le développement humain étendu

L'indice de développement humain étendu (IDHE) est un indice synthétique des indicateurs des sous-dimensions (santé, éducation et niveau de vie). Il mesure le niveau de développement humain d'une localité et prend en compte trois dimensions essentielles que sont l'éducation, la santé et le niveau de vie. L'indice de développement humain étendu élargi de la région de Kaolack est de 49 % comme indiqué dans le graphique qui suit.

Figure 11: Niveau de vie, Santé et Education dans la région de Kaolack



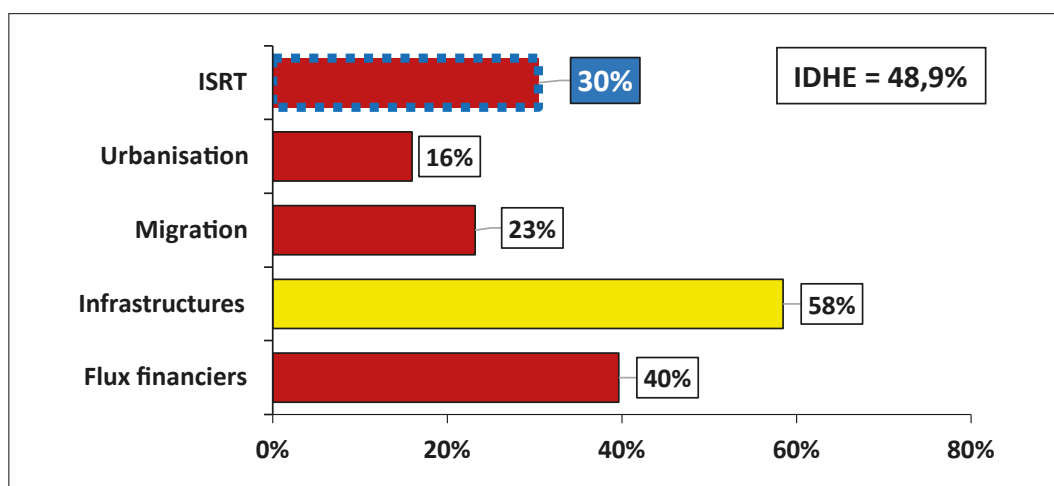
Source : CREG

La région de Kaolack affiche un faible indice de développement humain étendu (IDHE). En effet, l'éducation est la composante la moins développée dans la région de Kaolack avec un taux de 22%. Cela s'explique notamment par la durée moyenne de scolarisation de 1,56 pouvant être qualifiée de faible par rapport entre autre à la région de Dakar et Thiès respectivement 2,49 et 5,31. De plus, la durée attendue de scolarisation est de 7,66 là où Dakar et Thiès ont une durée d'attente de 11,90 et 8,87 respectivement. Par contre il est à souligner le niveau satisfaisant du score de l'indicateur de la santé qui s'élève à 57% dans la région mais surtout le niveau de vie élevé de la population qui est à hauteur de 95%. En termes de développement humain étendu, la région de Kaolack occupe la cinquième place par rapport aux autres régions du Sénégal. Dans la zone du Sine Saloum, la région occupe la première place devant Fatick (43,1%) et Kafrine (31,8%).

e. Les réseaux et territoires

La dimension « Réseaux et Territoires » étudie la polarisation des activités économiques ainsi que les interactions entre les différentes zones, la migration et la répartition des infrastructures. Elle permet d'identifier les forces et les acteurs impliqués dans la répartition des activités économiques. Elle permet également d'apprécier l'accompagnement du développement économique des territoires et la réduction des inégalités. Son analyse met l'accent sur la migration, l'urbanisation, les infrastructures et services sociaux de base, les flux financiers et l'indice synthétique des réseaux et territoires.

Figure 12: Réseaux et territoires dans la région de Kaolack



Source : CREG

Il ressort, des résultats observés, que l'ISRT de la région de Kaolack est très faible 30 %. Cependant, au niveau détaillé, seule la sous-dimension infrastructure a atteint un score acceptable avec 58 % tandis que les autres sous-dimensions sont jugées très faibles notamment l'urbanisation (16 %) suivi par la migration (23 %) et les flux financiers (40 %).

En ce qui concerne l'urbanisation, il est à noter que la région est majoritairement rurale vue le faible taux d'urbanisation de 35 %.

Pour la migration, le score enregistré pour la région de Kaolack signifie qu'on enregistre plus de sorties que d'entrées que ce soit à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. En effet, pour un nombre total de 62 682 migrants entrants, il est observé parallèlement une sortie de près de 152 719 migrants. Le faible niveau du flux financier observé dans la région quant à lui s'explique par divers facteurs parmi lesquels le faible taux d'accès aux services de transferts formels (18%) mais encore la relative faiblesse des montants des transferts reçus et versés.

La seule sous-dimension à niveau satisfaisant est donc la sous-dimension infrastructures. Elle a été tirée vers le haut par certains indicateurs tels que le fort taux d'accès à l'eau (77 %), le fort taux d'accès à l'école primaire (93 %) ou encore l'accès aux services de transport (76 %). Les principaux secteurs ne permettant pas à la sous-dimension d'atteindre un score plus élevé sont principalement le secteur de l'électricité et de la santé avec notamment un faible taux d'accès à l'électricité (40%), un faible taux de demande satisfaite de contraception moderne (24%) ou encore un taux d'accouchements assistés par du personnel soignant qualifié pouvant être amélioré (49%).

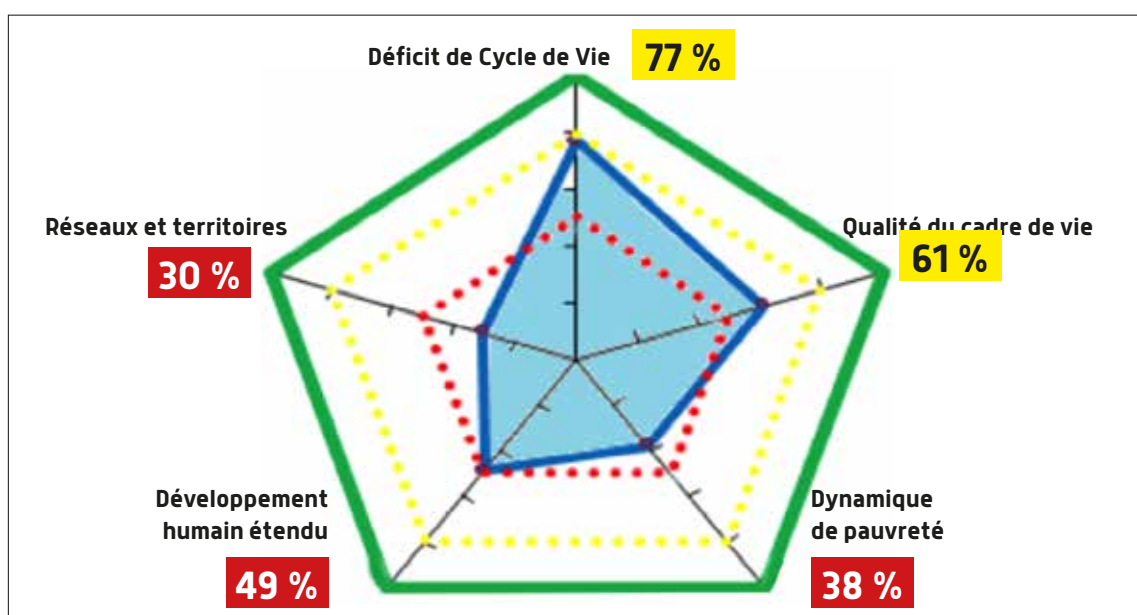
Globalement le niveau de l'ISRT de la région est de 30,4 et s'illustre de manière spécifique par la qualité de ses infrastructures.

Comparé aux régions frontalières que sont les régions de la zone du Sine Saloum, l'ISRT de Kaolack (0,304) n'est pas à négliger car positionnant la région devant les régions de Fatick (0,230) et de Kaffrine (0,192). La région reste tout même encore loin de la région la mieux classée qu'est Dakar avec 0,557. D'où la nécessité d'amélioration de cette dimension dans la région de Kaolack.

f. Synthèse et exploitation du DD dans la région

L'ISSDD est un résumé des cinq dimensions précédentes. Il permet de voir si la région exploite ou non avec efficience son dividende démographique.

Figure 13 : Diagramme de porter de la région de Kaolack



Source : CREG

Il ressort après diagnostique des résultats que l'I2S2D de la région de Kaolack est de 48,4 %. De ce fait, sachant que cet indice doit être supérieur ou égal à 50 % pour être considéré comme acceptable, nous pouvons ressortir comme principale conclusion que la région de Kaolack n'exploite pas encore de manière efficace son dividende démographique. Et cela est dû à la faiblesse des résultats observés pour trois des cinq dimensions à savoir les réseaux et territoires (30 %), le développement humain étendu (49 %) et la dynamique de la pauvreté (38 %). Le déficit du cycle de vie (77 %) et la qualité du cadre de vie (61%) sont quant à eux globalement satisfaisants et sont à l'origine du niveau du DDMI proche du seuil de 50%.

Bien qu'étant en dessous du seuil de 50%, la région de Kaolack reste tout de même la mieux classée de la zone du Sine Saloum devant Kaffrine (38,3 %) et Fatick (32,7 %).

CONCLUSION

L'analyse de l'Indicateur synthétique de suivi du dividende démographique permet d'apprécier le niveau encore non atteint d'exploitation du potentiel du dividende démographique, avec un niveau de l'I2S2D qui se situe à 48%. Une analyse des différentes dimensions de l'indicateur révèle des disparités en termes de réalisations enregistrées sur les valeurs des indicateurs synthétiques de chaque dimension. Trois dimensions sur cinq sont au rouge (car elles affichent un score inférieur à la moyenne de 50 %), et aucune d'entre elles n'affiche un score satisfaisant (ou supérieur à 80 %). Cela dénote ainsi de toute l'ampleur des efforts à déployer pour l'exploitation du dividende démographique..

De ce fait, suite à l'établissement de ce rapport qui a entre autre permis de percevoir les différentes limites à la capture du DD mais aussi d'appréhender les interrelations pertinentes à développer sur la base du potentiel régional, certaines recommandations devraient faire l'objet d'actions prioritaires pour le développement de la région et l'amélioration de l'indice.:

